

Au conseil communal de Prangins

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 64/05

Taxe pour l'élimination des déchets.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de Mme K. Guillaume-Gentil,
Mme I. Kleinbauer, M. Ch. Schmid, M. P. Hanhart et D.
Niculescu(rapporteur) s'est réunie le 5 septembre 2005

La Municipale responsable, Mme E. Kneubühler, présente à nos débats, nous a fourni les renseignements complémentaires nécessaires et nous la remercions pour sa disponibilité.

La commission, après discussions et nombreuses questions, a conclu que le système proposé pour tous les ménages est correct. Dorénavant tous les ménages vont payer cette taxe, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, puisqu'elles sont prises sur les impôts et sont des ménages qui ne paye pas d'impôts.

Taxe pour entreprises et commerces

Puisque la Municipalité ne dispose pas des informations suffisantes, toutes les entreprises et commerces vont remplir un formulaire de déclaration de quantités et de genre de déchets, ce qui permettra de déterminer la taxe à payer. La majorité des entreprises ne comporte que 1 à 3 personnes, ce qui donne une taxe de 100 Fr. Pour vérifier les déclarations, la Municipalité est en possession des déclarations similaires faite en d'autres communes, pour les comparer.

Nous avons posé la question, si ce n'est pas le cas de diminution d'impôts, mais vu l'état des finances communales, selon Mme Kneubühler il semblera q'il n'y aura ni diminution ni augmentation d'impôt.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal no. 64/05 relatif à la taxe pour l'élimination des déchets,

ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'adopter le préavis no. 64/05 relatif à la perception de taxes pour l'élimination des déchets.

Prangins, le 6 septembre 2005

La commission :

Karin Guillaume-Gentil

(K. Guillaume-Gentil)

Isabelle Kleinbauer

Isabelle Kleinbauer

Charles Schmid

Ch. Schmid

Pierre Hanhart

P. Hanhart

Dan Niculescu

Dan Niculescu